



Wallonie



Service public
de Wallonie

Fonction de chargé de projets et de recherche

Rapport d'activité 2019



Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Suivi du Mémoire et début d'opérationnalisation du dispositif « fin du sans abris à Namur ».....	4
3. Fonction d'observatoire de la grande précarité	6
3.1. Au niveau quantitatif	6
3.2. Au niveau qualitatif	7
4. Concertation et animation du réseau	8
4.1. Travail de rue : coordination des Equipes Mobiles de Rue	8
4.2. Autres	8
5. Soutien à la Coordination Générale	9
5.1. Evaluation des projets.....	9
5.2. Evaluation des plans saisonniers	9
6. Représentation et interventions extérieures	10
7. Perspectives	11
8. Conclusions.....	12

1. Introduction

Ce rapport d'activité décrit les multiples actions qui ont été entreprises en 2019 par les deux chargés de projet et de recherche, le travail étant réparti entre deux mi-temps jusqu'au 30 juin, et ensuite sur un temps plein du 1^{er} juillet au 31 décembre.

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un dispositif en vue de l'opérationnalisation du Mémorandum rédigé en 2018 et intitulé « Fin du sans-abrisme à Namur : oui, c'est possible ! ». Le mémorandum est un aboutissement des différentes recherches menées par notre observatoire de la grande précarité à Namur (capabilités, non-recours aux droits, arrivées en rue). Nous rendrons également compte de l'ensemble des autres actions entreprises, structurées par les différentes missions et tâches inhérentes à la fonction de chargé de projets et de recherche dans notre Relais Social.

2. Suivi du Mémoire et début d'opérationnalisation du dispositif « fin du sans-abrisme à Namur »

En 2018, le Mémoire « Fin du sans-abrisme à Namur, oui, c'est possible ! » a été rédigé en collaboration avec le comité de pilotage du Relais Social, en vue des élections communales d'octobre. L'objectif était d'interpeller les responsables politiques locaux sur la nécessité de traiter différemment la question du sans-abrisme et de se donner des objectifs ambitieux en vue de la diminution du phénomène, voire de son éradication, en remettant le logement comme outil principal de lutte efficace contre le sans-abrisme. La note, dans son contenu, fait suite à différents travaux menés par l'Observatoire depuis 2016, à savoir les recherches sur les capacités, les arrivées en rue, et le non-recours aux droits. Celles-ci sont venues enrichir et alimenter le Mémoire en lui donnant une véritable assise théorique et méthodologique.

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un dispositif en vue de l'opérationnalisation du Mémoire. Le dispositif mis en place sur Namur est composé d'un comité scientifique (groupe de travail d'experts) avec, en son sein, un bureau. Le comité scientifique est chargé de l'analyse de la situation namuroise, de l'identification des objectifs à atteindre et du suivi et de l'évaluation des processus en cours. Cet organe a pour mission la mise en place et l'opérationnalisation du dispositif. Le bureau est quant à lui constitué de 6 personnes chargées du travail de production (analyse de la situation namuroise, écriture du plan et identification des mesures à prendre) et le soumet au comité scientifique qui le valide et trace les grandes lignes.

Le comité « expertise de terrain » est un organe consultatif chargé de faire un retour au comité scientifique sur le travail de réflexion et d'opérationnalisation du dispositif par les travailleurs de terrain. Outre les chargés de projets du RSUN, un travailleur de terrain de chaque équipe suivante sera convié : Les Equipes Mobiles de rue [EMR] (Travailleurs Sociaux de Proximité, Relais Santé, L'Echange et Salamandre), Housing First, Capteur Logement, 2R, Dispositif d'Urgence Sociale, Abri de nuit, Service Accompagnement Post-Hébergement, Province, CPAS.

Le groupe politique est un groupe chargé de garantir un consensus et une adhésion des acteurs au-delà des clivages politiques. Il sera, idéalement, constitué de représentant(e)s politiques des niveaux local, provincial et régional.

La Plateforme « Vers la fin du sans-abrisme à Namur » est un réseau élargi de partenaires et d'acteurs impliqués dans le dispositif : Groupe de travail d'experts + groupe « expertise de terrain » + groupe « politique », RSUN et ses partenaires, Plateforme Namuroise du Social / secteur social namurois, Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté, les coordinations de réseaux, hautes écoles sociales et universités, SWL, SLSP, Sociétés de Logements sociaux, AIS, Régie Foncière, syndicat des propriétaires, entrepreneurs privés secteur construction, donateurs et bailleurs de fonds (...) + administration / politique : Ville de Namur, Province de Namur, Région Wallonne, Etat fédéral. La plateforme permet de sensibiliser les acteurs et les fédérer au sein du dispositif.

Très concrètement, plusieurs actions ont été réalisées en 2019:

- Organisation d'une matinée de rencontre pré-électorale (en vue des élections régionale, législative et européenne) pour la présentation du Mémoire aux représentants politiques et aux acteurs de terrain (La Bourse, 06.05.2019) ;

- Mise en place d'un dispositif qui vise l'opérationnalisation du Mémorandum par la constitution de différents organes ;
- Bureau du GT d'experts : s'est réuni 4 fois en 2019 (18/06, 14/08, 25/09, 6 /12) ;
- Organisation d'une journée de travail du groupe de travail d'experts le 23 octobre ;
- Production d'une note stratégique qui vise l'opérationnalisation d'un dispositif visant la réduction du sans-abrisme à Namur à l'horizon 2030 ;
- Sensibilisation de la problématique et du Mémorandum auprès d'étudiants assistants sociaux de l'HENALUX ;
- Mise en place informatique et phase-test pour l'introduction du code unique permettant de chiffrer de manière plus précise le nombre de personnes sans-abris, auprès de 4 services partenaires récoltants, et ce à partir du 1er janvier 2020.

3. Fonction d'observatoire de la grande précarité

La mission d'observatoire consiste à développer et approfondir, à travers une approche quantitative et qualitative, la connaissance de la situation locale en ce qui concerne la grande précarité et l'exclusion au logement, afin de proposer des pistes d'action adaptées. Les actions sont énumérées ci-dessous à travers les deux types d'approches, bien que celles-ci soient bien souvent inter-reliées dans la pratique et les analyses que nous réalisons. Pour la plupart, il s'agit de missions réalisées chaque année.

3.1. Au niveau quantitatif

De par son rôle d'observatoire de la précarité au niveau local, le RSUN a pour mission de récolter un ensemble de données statistiques, avec le soutien technique et méthodologique de l'IWEPS. Bien que des limites méthodologiques subsistent, ces chiffres permettent de mesurer tout de même assez finement l'ampleur de la grande précarité et du sans-abrisme à Namur.

Le travail de récolte et d'analyse des données nous permet d'avoir un regard le plus objectif possible sur l'activité des services et l'évolution des caractéristiques du public rencontré. Il se décline à travers les actions suivantes :

- Mise en œuvre et suivi de la récolte des données auprès des services partenaires du RSUN, soutien et accompagnement de ces services partenaires. A Namur, 13 services participent à la récolte de données. Certains d'entre eux envoient des données pour l'entièreté de leur travail, d'autres uniquement dans le cadre de leur subventionnement. Les missions qui se réfèrent à cet axe sont multiples : suivi de la récolte, rappel aux partenaires, rencontres des partenaires lors de changement de personnel, information et rappel de la nature des items, interpellation des partenaires lorsque certains chiffres se démarquent, etc.
- Réalisation d'analyses quantitatives pour l'évaluation des projets ou sur demande des partenaires : soutien à la réalisation des statistiques du Relais Santé, par exemple.
- Réalisation d'une récolte de données distincte pour les Equipes Mobiles de Rue. Analyse quantitative mensuelle et annuelle.
- Analyse des données et production d'un rapport statistique annuel (cfr. annexe). Présentation de ce rapport au réseau (25/06) ainsi qu'aux instances du Relais Social.
- Participation aux réunions de travail à l'IWEPS. Construction de canevas de fiches relatives aux données des Relais Sociaux pour les insérer dans l'outil de l'IWEPS « Chiffres clés de la Wallonie ».
- Conceptualisation et mise à l'essai du code unique qui a pour objectif d'obtenir une vision plus fine du nombre de personnes différentes sans-abri à Namur et ainsi développer une approche chiffrée du sans-abrisme à Namur telle que proposée dans le Mémoire, en évitant les biais liés aux doublons.

3.2. Au niveau qualitatif

Concernant la poursuite du développement de la partie qualitative de l'observatoire, un ensemble d'actions ont également été entreprises cette année:

- Clôture de la note construite avec les Equipes Mobiles de Rue sur la thématique de l'arrivée en rue, décrite plus loin dans ce document visant une partie prospective, notamment via l'organisation de rencontres avec des secteurs connexes (assuétudes, psychiatrie, prison...)
- Participation au groupe de travail inter-relais sociaux « Jeunes en errance » : à la demande de la COCOREL, un groupe de travail réunissant les chargés de projet et de recherche s'est constitué afin de traiter de la problématique des « Jeunes en errance ». La démarche consiste à mettre en commun l'ensemble des constats, des recherches, des actions, des projets et des bonnes pratiques et de déboucher sur une note commune qui permet de faire état de la question et d'avancer des propositions concrètes. L'objectif est de proposer une prise en charge pertinente pour ce public et de formuler des recommandations, des pistes et projets à proposer avec des alternatives pertinentes. Deux groupes de travail ont eu lieu en 2019, le travail se poursuit en 2020.

4. Concertation et animation du réseau

La fonction de chargé de projet consiste également à mettre en œuvre des moyens de concertation au sein du réseau, et plus particulièrement pour l'axe du travail de rue, puisque c'est le chargé de projet qui réalise la coordination des Equipes Mobiles de Rue.

4.1. Travail de rue : coordination des Equipes Mobiles de Rue

Le travail de coordination comprend deux volets. D'une part, cela consiste à assurer l'organisation et le suivi du bon fonctionnement des maraudes. D'autre part, il s'agit de permettre la concertation entre les personnes qui constituent les équipes de maraudes, puisqu'elles se font majoritairement en interservices. De nombreuses réflexions et démarches qui dépassent parfois l'axe du travail de rue (démarches vers d'autres réseaux par exemple) sont entreprises au départ de ces concertations. Il s'agit donc d'une plus-value qui enrichit le travail de mise en réseau de notre Relais Social.

Les actions qui ont été entreprises en 2019 sont les suivantes :

- Poursuite de l'organisation des maraudes : le fonctionnement est actuellement bien rôdé, les services étant assez autonomes. Il s'agit surtout d'assurer la communication et la coordination lorsqu'une difficulté apparaît et lorsque les services sont dans l'incapacité de réaliser les maraudes programmées ;
- Réalisation d'un document récapitulatif mensuel reprenant les données récoltées par les travailleurs réalisant les maraudes ;
- Travail d'ajustements dans la récolte de données dans le but d'éviter les doublons dans la comptabilisation des personnes différentes rencontrées en rue ;
- Organisation de rencontres avec des partenaires du réseau, ou avec d'autres réseaux (Service GPS de la Ville de Namur, l'AMO Passages pour son axe travail de rue et pour la présentation de la MADO, le DELTA, BruZelle) ;
- Organisation de rencontres avec l'Espace Dignité, opérateur d'accueil de jour à Namur.
- Organisation de concertations qui permettent aux travailleurs sociaux de déposer d'éventuelles situations problématiques et de réaliser un échange dans une optique d'Intervision.

4.2. Autres

De manière ponctuelle, le chargé de projet est amené à réaliser des actions de concertation au sein du réseau pour les autres axes de travail du Relais Social. Cela a été par exemple le cas cette année dans le cadre de l'implémentation d'un centre d'accueil de jour.

5. Soutien à la Coordination Générale

Un autre axe de la fonction est le soutien, ponctuel ou régulier, à la coordination générale. Les tâches récurrentes consistent à soutenir le coordinateur adjoint dans l'évaluation des projets et des plans saisonniers, mais aussi et surtout à apporter une plus-value et concrétiser les recherches de l'observatoire sur le terrain.

5.1. Evaluation des projets

Le chargé de projets est présent à chaque rencontre d'évaluation avec les services partenaires. Il s'agit de préparer la rencontre, en confrontant les objectifs fixés pour chaque projet avec les données et indicateurs quantitatifs. L'objectivation apportée par les statistiques présente un support intéressant pour la réalisation de la mission d'évaluation du Relais Social. Cette rencontre permet de mettre en avant les enjeux et difficultés rencontrés par les services, de pouvoir anticiper certains phénomènes et de pouvoir apporter des éléments qualitatifs pour faire parler les chiffres. Ces rencontres sont un apport considérable pour la rédaction de notre rapport statistique annuel et l'alimentation de la concertation au sein du réseau. Nous réalisons une dizaine de rencontres annuellement.

5.2. Evaluation des plans saisonniers

Le chargé de projets réalise, en concertation avec le coordinateur adjoint, l'encodage des données envoyées par les partenaires afin de réaliser les évaluations mensuelles, à mi-parcours et finales du Plan Hiver. Il s'agit également d'apporter un soutien à la rédaction de ces évaluations. Par ailleurs, la chargée de projets alimente la réalisation des évaluations du Plan Hiver.

Enfin, notons qu'en l'absence de la coordination générale, le chargé de projets et de recherche assure la bonne opérationnalisation des plans saisonniers. Par exemple, lors de l'été 2019, il a assuré la coordination du plan et la représentation du relais auprès des partenaires et des autorités durant le pic de chaleur de la fin juillet (phase alerte rouge de l'IRM).

6. Représentation et interventions extérieures

Les deux agents ont été amenés à représenter le Relais Social dans certains lieux de concertation namurois, mais aussi à faire état des recherches réalisées à de nombreuses reprises. Les actions qui ont été réalisées sont les suivantes :

- Organisation d'une matinée de rencontre pré-électorale (en vue des élections régionale, législative et européenne) pour la présentation du Mémoire aux représentants politiques et aux acteurs de terrain (La Bourse, 06.05.2019).
- Organisation d'une journée de travail du groupe de travail d'experts (23.10.2019).
- Participation au « Village de la diversité » organisé par le Service Public de la Région wallonne (24.09.2019)
- Participation et animation de groupe lors de la Journée réunissant le secteur social et le secteur de la santé mentale intitulé « Au-delà des murs, comment construire des ponts ensemble ? » (11.10.2019)

7. Perspectives

La priorité en 2020 sera fixée sur le maintien des différents axes de la fonction de chargé de projet et de recherche, mais également sur la poursuite de l'opérationnalisation du Mémorandum. Pour cela, nous nous fixons une série d'objectifs :

- Objectiver le phénomène de sans-abrisme à Namur avec la mise en œuvre du code unique et la comptabilisation des personnes différentes ;
- Poursuivre l'information et la communication autour de notre Mémorandum afin de susciter du soutien politique (au niveau local et régional) et institutionnel ;
- Poursuivre le plaidoyer concernant le dispositif dans le cadre d'une recherche de financement et de mise à disposition de moyens permettant l'opérationnalisation du plan ;
- Poursuivre les réunions du Comité scientifique chargé de l'analyse de la situation namuroise, de l'identification des objectifs à atteindre et du suivi et de l'évaluation des processus en cours ;
- Mise en place du Groupe politique qui permet de sensibiliser et fédérer les mandataires politiques autour du Mémorandum et favoriser un consensus qui dépasse les alternances et clivages politiques ;
- Mise en place du Groupe « expertise de terrain » qui est un organe consultatif chargé de faire un retour au comité scientifique sur le travail de réflexion et d'opérationnalisation du dispositif par les travailleurs de terrain ;
- Organisation d'une matinée de travail à destination des responsables d'institution afin de lancer la dynamique et d'inviter chaque institution à adhérer au dispositif ;
- Organisation d'un colloque à destination des travailleurs de terrain afin de les sensibiliser au dispositif et de mener avec eux un travail de réflexion sur les enjeux du dispositif ;
- Mise en place du case manager et des outils lui permettant de réaliser ses actions à destination des primo itinérants ;
- Mise en place des concertations entre institutions d'un même secteur ou de secteur différent afin d'identifier les blocages et les leviers, déceler les bonnes pratiques et favoriser une collaboration efficiente et porteuse entre acteurs institutionnels ;
- En fonction des moyens disponibles, démarrage sur le terrain de l'opérationnalisation du dispositif, par les premières mises en logement à destination du public cible.

8. Conclusions

A travers ce rapport d'activité, nous observons que cette fonction de chargé de projets et de recherche est plus que nécessaire pour mener des actions visant à développer un regard réflexif, prospectif, concret et opérationnel sur les différents défis qu'implique la lutte contre le sans-abrisme. C'est lorsque la recherche accompagne la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain que cette fonction prend tout son sens. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés d'abord avec la construction du Mémoire, ensuite par l'opérationnalisation du dispositif qui vise à le mettre en œuvre concrètement sur le terrain. Pour rappel, le Mémoire représente l'aboutissement de toutes les recherches menées jusqu'ici depuis celle consacrée aux freins à l'accueil d'urgence et à l'hébergement des personnes sans-abri qui a marqué la création de la fonction au sein du RSUN. Nous poursuivrons donc cette dynamique dans les années à venir.